

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUN 2018**

Délibération
n° 2018.06.250

Clauses d'insertion :
attribution de
subvention au Fonds
d'Assurance
Formation du Travail
Temporaire

LE VINGT HUIT JUN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHOISY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Pierre LEGER

Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET

Suppléant(s) :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Eric SAVIN, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018

**DELIBERATION
N° 2018.06.250**

EMPLOI

Rapporteur : Madame PIERRE

**CLAUSES D'INSERTION : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU FONDS D'ASSURANCE
FORMATION DU TRAVAIL TEMPORAIRE**

La promotion de l'insertion au travers de la commande publique est l'une des priorités fortes de GrandAngoulême depuis 2006 avec le lancement des premières clauses d'insertion en lien avec les opérations de renouvellement urbain.

Ainsi depuis 2006, plus de 328 000 h de travail ont été mobilisées en faveur de demandeurs d'emploi en difficulté (90% de niveau infra 5) dont 76% issus des quartiers prioritaires. Depuis 2009 et l'élargissement des clauses à l'ensemble des marchés, les opérations hors ORU représentent 37% des obligations d'insertion.

Afin de mener ce travail, GrandAngoulême a constitué un guichet unique chargé :

- d'aider les pouvoirs adjudicateurs dans la rédaction des pièces administratives, et d'estimer les obligations d'insertion liées au marché.
- d'accompagner les entreprises dans la réalisation de leur engagement en matière d'insertion.
- de contrôler la mise en œuvre des démarches d'insertion et rendre compte au pouvoir adjudicateur.

L'accompagnement auprès des entreprises faisait l'objet d'une prestation mise en œuvre par l'association ALESIE, association liquidée en début d'année 2018. Les missions confiées étaient l'animation d'un vivier de candidatures de demandeurs d'emploi, l'accompagnement des entreprises dans leur processus de recrutement, assurer le suivi et le bilan des missions d'insertion puis rendre compte au maître d'ouvrage.

Face au développement et à la diversification des opérations faisant l'objet de clauses d'insertion sur l'ensemble du territoire Charentais dont plus de 50 000 h pour GrandAngoulême liées en partie au projet du BHNS, il est proposé avec l'appui du Conseil Départemental et de la DIRECTTE de cofinancer un guichet unique départemental.

Ainsi, GrandAngoulême pourrait participer au cofinancement de ce guichet unique départemental dans le cadre d'une convention d'aide au démarrage sur 3 ans à hauteur de 15 000 € par an sous réserve du vote des budgets correspondant en 2019 et 2020.

Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie, emploi du 20 juin 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de 15 000 € en 2018 au Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire, les montants pour les années 2019 et 2020 restants subordonnés au vote des budgets annuels correspondants,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer la convention pluriannuelle et les avenants à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 juillet 2018	<u>Affiché le :</u> 03 juillet 2018